

JLT BELGIBO – Déclaration de traitement loyal**Aperçu de l'engagement de JLT BELGIBO en matière de confidentialité**

Chez JLT BELGIBO (« nous », « notre », « nos »), nous collectons et utilisons des informations susceptibles d'identifier des personnes physiques (« données personnelles »), y compris des personnes assurées (« vous », « votre », « vos »). Nous entendons nos responsabilités en matière de traitement des données personnelles avec précaution afin de les conserver en toute sécurité et de respecter les lois sur la protection des données applicables.

L'objet de la présente Déclaration de traitement loyal est de donner une explication claire sur quand, pourquoi et comment nous collectons et utilisons vos données personnelles (« **Déclaration** »). Nous l'avons élaborée afin qu'elle soit aussi facile à utiliser que possible, et nous avons indiqué les paragraphes pour vous permettre de naviguer aisément vers les informations qui peuvent vous être les plus pertinentes et de cliquer sur un thème pour obtenir plus d'informations.

Veuillez lire attentivement la présente Déclaration. Elle donne des informations importantes sur la manière dont nous utilisons les données personnelles et explique vos droits. La présente Déclaration ne vise pas à déroger aux dispositions de toute police d'assurance que vous avez souscrite auprès d'assureurs ou de tout contrat que vous avez conclu avec nous ou de tout droit dont vous disposez, le cas échéant.

Nous pouvons être amenés à modifier la présente Déclaration de traitement loyal, le cas échéant, par exemple pour la mettre à jour ou pour respecter des dispositions légales ou pour modifier la manière dont nous exerçons notre activité. Veuillez vérifier régulièrement la présente Déclaration pour prendre connaissance des mises à jour.

TABLE DES MATIÈRES

1.	QUI EST REPONSABLE DE LA SURVEILLANCE DE VOS DONNÉES PERSONNELLES?.....	2
2.	QUELLES DONNÉES PERSONNELLES COLLECTONS-NOUS?.....	2
3.	QUAND COLLECTONS-NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES?.....	2
4.	DANS QUEL BUT UTILISONS-NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES?.....	2
5.	COMMENT TRAITONS-NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES?.....	2
6.	AVEC QUI PARTAGEONS NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES?.....	3
7.	TRANSFERTS INTERNATIONAUX.....	3
8.	ANALYSE DES DONNÉES.....	3
9.	COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES?.....	3
10.	QUELS SONT VOS DROITS?.....	4
11.	CONTACT ET RÉCLAMATIONS.....	6
	ANNEXE 1 - CATÉGORIES DE DONNÉES PERSONNELLES.....	7
	ANNEXE 2 - BASE JURIDIQUE DU TRAITEMENT.....	8
	ANNEXE 3 - GLOSSAIRE.....	11

1. Qui est responsable de la surveillance de vos données personnelles ?

Jardine Lloyd Thompson Group plc (« **Groupe JLT** ») est un groupe d'entreprises incluant JLT BELGIBO (« **JLT BELGIBO** ») qui est chargé de la collecte de vos informations et qui a qualité de Responsable du traitement en ce qui concerne lesdites données personnelles.

2. Quelles données personnelles collectons-nous ?

Dans le but de conseiller, d'organiser, de placer et de gérer les polices d'assurance, nous collectons des informations sur le titulaire de la police et les parties liées. Cela peut inclure les antécédents et les coordonnées du titulaire de la police ou de son représentant et les questions relatives à la gestion de la police d'assurance et à l'évaluation des risques. Le titulaire de la police peut être une personne physique, une société ou leur représentant. Le niveau et le type de données personnelles que nous collectons varie en fonction de votre type de police. Veuillez noter que nous ne collectons ni traitons les Catégories particulières de données. Le cas échéant, vous devez nous fournir les données personnelles de tierces parties, par exemple d'une tierce partie blessée concernant un sinistre couvert par une police d'assurance. Dans la mesure du possible, vous devez prendre des mesures pour informer la tierce partie que vous êtes tenu(e) de nous communiquer ses coordonnées en mentionnant JLT BELGIBO comme étant votre courtier et en lui fournissant une copie de la présente Déclaration de traitement loyal.

Pour en connaître davantage sur les informations que nous collectons, veuillez consulter l'Annexe 1.

3. Quand collectons-nous vos données personnelles ?

- Nous pouvons collecter des informations directement auprès de vous lorsque vous nous sollicitez pour vous conseiller sur vos risques et pour organiser, placer et gérer pour vous des modifications à court terme apportées aux polices d'assurance.
- Des informations vous concernant peuvent également nous être fournies par d'autres parties comme par exemple des assureurs, d'autres courtiers, votre employeur, un membre de votre famille ou autre tierce personne qui souhaite souscrire une police qui vous désigne comme l'assuré.
- Nous pouvons collecter des informations provenant d'autres sources lorsque nous le jugeons nécessaire pour aider à valider des sinistres et/ou pour lutter contre les délits financiers. Cela peut inclure la consultation de registres publics, les réseaux sociaux et autres sources en ligne, les agences de renseignement de solvabilité et autres organisations de renom.

4. Dans quel but utilisons-nous vos données personnelles ?

Personnes assurées. Nous pouvons utiliser des données personnelles pour vous conseiller sur les risques et organiser vos polices d'assurance pour vous. Le processus de souscription peut inclure l'Établissement d'un profil, dont les informations détaillées sont disponibles auprès de votre assureur. Une fois que nous vous avons fourni votre police, nous utiliserons vos données personnelles pour gérer votre police, traiter vos demandes de renseignements, gérer les modifications à court terme apportées aux polices et gérer le processus de renouvellement. Nous pouvons également vous envoyer du matériel de marketing (si nous avons les autorisations adéquates ou si cela est effectué dans notre intérêt légitime). Nous devons également utiliser vos données personnelles à des fins liées à nos obligations légales et réglementaires en tant qu'intermédiaire en assurance.

5. Comment traitons-nous vos données personnelles ?

Nous veillerons à utiliser vos données personnelles uniquement aux fins stipulées au paragraphe 4 et à l'annexe 2 si nous sommes convaincus que :

- notre utilisation de vos données personnelles est nécessaire pour exécuter un contrat ou pour prendre des mesures dans le but de conclure un contrat avec vous (par exemple, pour gérer votre police d'assurance), ou notre utilisation de vos données personnelles est nécessaire pour respecter une obligation légale ou réglementaire pertinente à laquelle nous sommes soumis (par exemple, pour répondre aux exigences de l' Autorité des services et marchés financiers (la FSMA), ou
- vous nous avez donné votre consentement pour que nous utilisions les données de cette façon (par exemple, pour vous envoyer du matériel de marketing), ou
- notre utilisation de vos données personnelles est nécessaire pour appuyer les « intérêts légitimes » que nous avons en tant qu'entreprise (par exemple, pour améliorer nos produits ou pour effectuer des analyses dans nos ensembles de données), à condition que cela soit impérativement réalisé de manière proportionnelle et dans le respect de vos droits au respect de la vie privée.

Veillez consulter l'annexe 2 pour en savoir davantage sur les informations que nous collectons et utilisons vous concernant et sur la raison pour laquelle nous procédons à cette collecte et à ses utilisations.

6. Avec qui partageons-nous vos données personnelles ?

Nous collaborons avec de nombreux tiers pour nous aider à gérer notre activité et à fournir les services. Ces tierces parties peuvent le cas échéant avoir besoin d'accéder à vos données personnelles.

Ces tierces parties peuvent inclure :

- des courtiers, assureurs, réassureurs et gestionnaires tiers qui collaborent avec nous pour aider à gérer le processus de souscription et à gérer nos polices,
- des prestataires de services qui aident à gérer nos systèmes informatiques et administratifs et processus, nos organes de contrôle qui peuvent comprendre l'Autorité des services et marchés financiers (la FSMA) et la APD (Autorité de Protection des Données) ainsi que d'autres instances de contrôle et organismes chargés de faire appliquer la loi dans l'Union européenne et dans le monde entier,
- des agences de renseignement de solvabilité et organisations chargées de prévenir les fraudes dans les services financiers, et
- des avocats et autres cabinets offrant des services professionnels.

Nous pouvons être soumis à des obligations légales ou réglementaires de partager vos données personnelles avec des tribunaux, des autorités de contrôle, des organes chargés de faire appliquer la loi ou dans certains cas avec d'autres assureurs. Par conséquent, si nous étions amenés à céder en partie nos entreprises, nous serions dans l'obligation de transférer vos données personnelles à l'acquéreur desdites entreprises.

7. Transferts internationaux

Le cas échéant, nous pouvons être amenés à partager vos données personnelles avec des membres du Groupe JLT qui peuvent être basés au Royaume-Uni ou en dehors de l'Espace économique européen (« EEE »). En fonction des services que nous vous fournissons, nous pouvons également être amenés à transférer vos données personnelles à des assureurs, réassureurs, nos prestataires de services ou prestataires de services d'assistance qui peuvent être basés au Royaume-Uni ou en dehors de l'EEE. Nous prendrons systématiquement les mesures visant à garantir que tout transfert international d'informations soit géré avec précaution pour protéger vos droits et intérêts :

- nous transférerons uniquement vos données personnelles vers des pays réputés fournir un niveau adéquat de protection juridique, ou
- les transferts au sein du Groupe JLT seront soumis aux clauses contractuelles types ou à un accord intragroupe qui accorde des protections contractuelles spécifiques destinées à assurer que vos données personnelles reçoivent un niveau adéquat et compatible de protection à chaque fois qu'elles sont transférées au sein du Groupe JLT, ou
- les transferts aux assureurs, réassureurs, prestataires de services, prestataires de services d'assistance et autres tierces parties seront systématiquement protégés par des engagements contractuels, comme par exemple la signature avec eux de clauses contractuelles types ou, si cela est approprié, des assurances supplémentaires, comme par exemple des régimes de certification - par exemple, le bouclier de protection des données [*Privacy Shield*] entre l'Union européenne et les États-Unis pour la protection des données personnelles transférées vers les États-Unis.

Vous avez le droit de nous demander plus d'informations sur les mesures de précaution que nous avons mises en place tel qu'indiqué ci-dessus. Veuillez nous contacter comme indiqué au paragraphe 11, si vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou pour demander une copie si la mesure de précaution est documentée (qui peut être rédigée pour garantir la confidentialité).

8. Analyse des données

Nous pouvons analyser les informations dans nos différents systèmes et bases de données pour aider à améliorer la manière dont nous exerçons notre activité, pour fournir un meilleur service et pour accroître la précision de nos modèles de risques. Nous prenons des mesures pour protéger la confidentialité en agrégeant, et si cela est approprié, en anonymisant des champs de données (notamment dans le cadre de l'information sur la police et des détails du sinistre) avant de mettre des informations à disposition pour analyse.

9. Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Nous conserverons vos données personnelles aussi longtemps que cela est raisonnablement nécessaire pour les besoins énumérés au paragraphe 4 de la présente Déclaration. Dans certains cas, nous pouvons être amenés à

conserver vos données personnelles pendant de plus longues périodes, par exemple lorsque nous sommes tenus de le faire conformément aux dispositions légales, réglementaires, fiscales ou comptables.

Dans des cas particuliers, nous pouvons également être amenés à conserver vos données personnelles pendant de plus longues périodes afin que nous ayons un dossier précis sur vos transactions avec nous en cas de réclamations ou de remises en cause, ou si nous estimons de manière raisonnable qu'il existe une probabilité de litige en rapport avec vos données personnelles ou transactions.

Nous maintenons une politique de conservation de données que nous appliquons aux dossiers qui nous sont confiés. Si vos données personnelles ne sont plus requises, nous veillerons à ce qu'elles soient supprimées ou stockées en toute sécurité, de sorte qu'elles ne soient plus utilisées par l'entreprise.

10. **Quels sont vos droits ?**

Vous disposez d'un certain nombre de droits dans le cadre de vos données à caractère personnel.

Si vous êtes une personne concernée, vous pouvez demander d'avoir accès à vos données, de rectifier des erreurs dans votre dossier, d'effacer des dossiers qui ne sont plus requis, de limiter le traitement de vos données, de refuser le traitement de vos données, la transmissibilité des données et diverses informations dans le cadre de la prise de décision automatisée et l'établissement d'un profil (dans chaque cas, si applicable) ou la base des transferts internationaux. Vous pouvez également exercer un droit de réclamation auprès de votre autorité de surveillance. Ils sont énoncés plus en détail comme suit :

DROIT	CE QUE CELA SIGNIFIE
Accès	Vous pouvez nous demander de : <ul style="list-style-type: none"> • confirmer si nous traitons vos données personnelles, • vous remettre une copie desdites données, • vous donner d'autres informations au sujet de vos données personnelles comme par exemple, quelles sont les données en notre possession, dans quel but les utilisons-nous, à qui les divulguons-nous, si nous les transférons à l'étranger et comment les protégeons-nous, combien de temps les conservons-nous, quels sont vos droits, comment pouvez-vous faire réclamation, comment avons-nous obtenu vos données et si nous mettons en œuvre une prise de décision automatisée ou un <u>établissement de profil</u>, dans la mesure où lesdites informations ne vous ont pas été fournies dans la présente Déclaration.
Rectification	Vous pouvez nous demander de rectifier des données personnelles inexactes. Nous pouvons chercher à vérifier l'exactitude des données avant de les rectifier.
Effacement	Vous pouvez nous demander d'effacer vos données personnelles mais uniquement si : <ul style="list-style-type: none"> • elles ne sont plus requises aux fins pour lesquelles elles ont été collectées, ou • vous avez révoqué votre consentement (si le traitement des données était basé sur un consentement), ou • suite à un droit de refus efficace (voir « Refus » ci-dessous), ou • elles ont été traitées de manière illicite, ou • pour honorer une obligation légale à laquelle JLT BELGIBO est soumis. Nous ne sommes pas tenus de satisfaire à votre demande d'effacement de vos données personnelles si le traitement de vos données personnelles est nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> • pour honorer une obligation légale, ou • pour constituer, exercer ou défendre des prétentions légales. Dans certaines autres circonstances, nous ne sommes pas tenus de satisfaire à votre demande d'effacement, bien que ces deux cas soient les circonstances les plus probables dans le cadre desquelles nous refuserions cette demande.

Restriction	<p>Vous pouvez nous demander de limiter (c'est-à-dire de conserver mais non pas d'utiliser) vos données personnelles, mais seulement si :</p> <ul style="list-style-type: none"> leur exactitude est contestée (voir Rectification) pour nous permettre de vérifier leur exactitude, ou le traitement est illicite mais vous ne voulez pas qu'elles soient effacées, ou elles ne sont plus requises aux fins pour lesquelles elles ont été collectées mais nous en avons encore besoin pour constituer, exercer ou défendre des prétentions légales, ou vous avez exercé le droit de refus et la vérification des raisons impérieuses est en cours. <p>Nous pouvons continuer d'utiliser vos données personnelles suite à une demande de limitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> si nous avons votre consentement (par exemple, pour traiter un sinistre), ou pour constituer, exercer ou défendre des prétentions légales, ou pour protéger les droits d'une personne physique ou morale, ou pour honorer des obligations légales auxquelles JLT BELGIBO est soumis.
Transmissibilité	<p>Vous pouvez nous demander de vous fournir vos données personnelles sous un format structuré, couramment utilisé, lisible sur un ordinateur ou vous pouvez demander qu'elles soient « transmises » directement à un autre Responsable du traitement, mais dans chaque cas uniquement si :</p> <ul style="list-style-type: none"> le traitement est basé sur votre consentement ou l'exécution d'un contrat conclu avec vous ; et le traitement est effectué via des moyens automatisés.
Refus	<p>Vous pouvez refuser tout traitement de vos données personnelles ayant nos « intérêts légitimes » comme base juridique (voir paragraphe 5) si vous estimez que vos libertés et droits fondamentaux l'emportent sur nos intérêts légitimes.</p> <p>Une fois que vous avez refusé, nous avons la possibilité de démontrer que nous avons des intérêts légitimes qui prévalent sur vos droits et libertés.</p>
Transferts internationaux	<p>Vous pouvez demander la remise d'une copie ou d'une référence aux mesures de précaution en vertu desquelles vos données personnelles sont transférées en dehors de l'Espace économique européen. Nous pouvons élaborer des contrats de transfert de données ou documents y afférents (c'est-à-dire dissimuler certaines informations contenues dans ces documents) en raison de leur caractère sensible sur le plan commercial.</p>
Autorité de surveillance	<p>Vous avez le droit de faire une réclamation auprès de votre autorité de surveillance locale au sujet de notre traitement de vos données personnelles. En Belgique, APD est l' Autorité de Protection des Données (https://www.autoriteprotectiondonnees.be/). Nous vous prions de bien vouloir tenter de régler au préalable tout problème avec nous, bien que vous ayez le droit de contacter votre autorité de surveillance à tout moment.</p>

Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter tel qu'indiqué au paragraphe 11. Veuillez noter ce qui suit si vous souhaitez exercer ces droits :

- **Identité.** Nous prenons la confidentialité de tous les dossiers contenant des données personnelles au sérieux, et nous nous réservons le droit de vous demander de prouver votre identité si vous soumettez une demande.
- **Frais.** Nous ne vous réclamerons aucuns frais pour exercer l'un de vos droits liés à vos données personnelles, sauf si votre demande d'accès à des informations n'est pas fondée, est répétitive ou excessive, auquel cas nous facturerons des frais d'un montant raisonnable en l'occurrence. Nous vous informerons de tous frais avant de satisfaire votre demande.
- **Délais.** Notre objectif est de répondre à des requêtes valables dans un délai d'un (1) mois, sauf si elle est particulièrement compliquée ou si vous avez soumis plusieurs demandes, auquel cas nous avons pour objectif de répondre dans un délai de trois (3) mois. Nous vous informerons si nous aurons besoin de plus d'un (1) mois. Nous pourrions vous demander de nous aider en nous indiquant précisément ce que vous souhaitez recevoir ou ce qui vous préoccupe. Cette aide nous permettra de répondre à votre demande plus rapidement.

- **Exonérations.** Les législations locales, y compris en Belgique, prévoient des exonérations supplémentaires, notamment à l'égard du droit d'accès, étant entendu que les données personnelles peuvent vous être refusées dans certains cas, par exemple si elles sont soumises à un privilège juridique.
- **Droits de tierces parties.** Nous ne sommes pas tenus de satisfaire à une demande qui serait susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur les droits et les libertés d'autres sujets de données.

11. Contact et réclamations

Le premier interlocuteur pour tous problèmes découlant de la présente Déclaration, y compris les demandes d'exercice des droits des personnes concernées, est notre délégué à la protection des données. Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de cette manière :

JLTNE_DPO@jltgroup.com

Ines Vermeire
Délégué à la protection des données
De Gerlachekaai 20
2000 Anvers

Si vous avez une réclamation ou une préoccupation sur la manière dont nous utilisons vos données personnelles, veuillez nous contacter en premier lieu et nous tenterons de régler le problème dès que possible. Vous avez aussi le droit de faire réclamation auprès de votre autorité de surveillance nationale en matière de protection des données à tout moment.

ANNEXE 1 - CATÉGORIES DE DONNÉES PERSONNELLES

TYPE D'INFORMATION	EXEMPLES D'INFORMATIONS QUE NOUS POUVONS SAISIR
Personne assurée	
Coordonnées / attributs personnels / répertoire personnel	Nom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge ou date de naissance, identifiant national, permis, par ex. de conduire ou de pilote
Informations sur la police	Numéro de police, lien avec le titulaire de la police, détails de la police, y compris le montant assuré, exceptions etc., précédents sinistres
Informations sur les risques personnels / vérifications des antécédents	Sexe, situation matrimoniale, date de naissance, historique des sinistres, parcours professionnel, CV, antécédents / informations de contrôle
Informations financières	Coordonnées bancaires (si vous êtes le payeur de la prime d'assurance) ou données de la carte utilisée pour la facturation, les informations sur le salaire ou les traitements, les montants assurés
Marketing	Nom, adresse e-mail, transferts des listes d'intérêts / de marketing, enregistrement des autorisations ou des refus de marketing, données sur le site Web (y compris les informations du compte en ligne, l'adresse IP)
Données relatives à la lutte contre la fraude	Nom, adresse, historique des sinistres frauduleux, historique d'emploi, détails de l'incident donnant lieu à une réclamation

ANNEXE 2 - BASE JURIDIQUE DU TRAITEMENT

Activité	Type d'informations collectées	La base sur laquelle nous utilisons les informations	À qui pouvons-nous divulguer les informations ?
Personne assurée			
Créer un dossier sur nos systèmes	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Informations sur la police • Informations sur les risques personnels • Marketing 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution d'un contrat auquel le sujet des données est partie • Intérêts légitimes (pour garantir que nous avons un dossier exact sur toutes les personnes assurées que nous assurons) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services
Effectuer des vérifications des antécédents, sanctions, fraudes et solvabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Informations sur les risques personnels • Données criminelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation légale 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services • Agences de renseignement de solvabilité • Bases de données en matière de lutte contre la fraude
Examiner la soumission de la souscription, évaluer les risques et souscrire la police	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur les risques personnels • Données sanitaires • Données criminelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des mesures pour conclure un contrat avec un sujet des données • Intérêts légitimes (pour déterminer le profil de risque probable et le niveau approprié, le coût et le type de couverture d'assurance à étendre, le cas échéant et pour placer la police au nom de l'assuré) • Consentement, s'il est requis pas la loi • Exonérations légales locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Assureurs • Réassureurs • Prestataires de services

Activité	Type d'informations collectées	La base sur laquelle nous utilisons les informations	À qui pouvons-nous divulguer les informations ?
Personne assurée			
Gérer les renouvellements	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Informations sur la police • Informations sur les risques personnels • Données sanitaires • Données pénales 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution d'un contrat auquel le sujet des données est partie • Intérêts légitimes (pour déterminer si pour étendre la couverture pendant une période de renouvellement, et si tel est le cas, dans quelles conditions et pour étendre la couverture d'assurance au nom de l'assuré) • Consentement, s'il est requis par la loi 	<ul style="list-style-type: none"> • Assureur • Prestataires de services
Fournir un service client, une assistance et un soutien	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Informations sur la police 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution d'un contrat auquel le sujet des données est partie • Intérêts légitimes (pour fournir un soutien, une assistance et un conseil aux clients concernant leur police) • Consentement, s'il est requis par la loi 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services d'assistance • Prestataires de services
Recevoir et restituer des primes et paiements	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Informations financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution d'un contrat auquel le sujet des données est partie • Intérêts légitimes (pour permettre le placement de la couverture d'assurance auprès de l'assureur) 	<ul style="list-style-type: none"> • Banques • Assureurs • Assuré / client • Prestataires de services
Marketing	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées • Marketing 	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêts légitimes (pour donner des informations sur les produits d'assurance ou les services susceptibles d'intéresser) • Consentement 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services



JLT BELGIBO - DÉCLARATION DE TRAITEMENT LOYAL

Activité	Type d'informations collectées	La base sur laquelle nous utilisons les informations	À qui pouvons-nous divulguer les informations ?
Personne assurée			
Honorer les obligations légales et réglementaires	<ul style="list-style-type: none">• Coordonnées• Informations sur la police• Informations sur les risques personnels• Informations financières	<ul style="list-style-type: none">• Obligation légale	Organismes de réglementation (par ex. AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS , APD) <ul style="list-style-type: none">• Organes chargés de faire appliquer la loi• Tribunaux

ANNEXE 3 - GLOSSAIRE

Responsable du traitement: désigne une personne physique ou morale (qui détermine les moyens et les fins du traitement des données personnelles).

APD : l'Autorité de Protection des Données, qui réglemente le traitement des données personnelles en Belgique.

Personne assurée : nous utilisons ce terme pour désigner à la fois les titulaires individuels de polices ainsi que toute personne physique qui bénéficie d'une couverture d'assurance en vertu de l'une de nos polices (par exemple, lorsqu'un employé bénéficie d'une couverture d'assurance souscrite par son employeur).

Établissement d'un profil : désigne l'utilisation de processus automatisés sans l'intervention de l'homme (comme par exemple des programmes informatiques) pour analyser vos données personnelles afin d'évaluer votre comportement ou de faire des prévisions vous concernant qui sont pertinentes dans un contexte d'assurance, comme par exemple la probabilité de votre profil de risque.

Réassureurs : certaines polices sont assurées sur une base commune ou sur la base « d'un groupement ». Cela signifie qu'un groupe d'assureurs souscritra une police ensemble. Des polices peuvent également être réassurées, ce qui signifie que l'assureur achètera sa propre assurance, auprès d'un réassureur, afin de couvrir le risque que l'assureur a souscrit dans votre police.

Prestataires de services : il s'agit d'un éventail de tierces parties à l'égard desquelles nous externalisons certaines fonctions de notre activité ou envers lesquelles nous nous sommes engagés à fournir certains services. Par exemple, nous avons des prestataires de services qui fournissent / soutiennent des applications ou des systèmes informatiques « basés sur le cloud », ce qui signifie que vos données personnelles seront hébergées sur leurs serveurs mais sous notre contrôle. Nous imposons à tous nos prestataires de services le respect de la confidentialité et la sécurité des données personnelles.

Avocats : nous sollicitons fréquemment des avocats pour nous conseiller sur des réclamations complexes ou litigieuses ou pour nous dispenser des conseils juridiques non liés à un sinistre. De plus, si vous avez qualité de demandeur, vous pouvez être représenté par notre ou nos propres avocats.

La FSMA: désigne l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, qui est l'organisme de réglementation financière en Belgique.

Catégories particulières de données : désigne toutes les données personnelles liées à votre santé, vos données génétiques ou biométriques, condamnations pénales, vie sexuelle, orientation sexuelle, origine raciale ou ethnique, opinions politiques, convictions religieuses ou philosophiques, adhésion à un syndicat.

Gestionnaires tiers (ou GT) : il s'agit de sociétés en dehors du Groupe JLT qui gèrent la souscription des polices, le traitement des sinistres, ou les deux, en notre nom. Nous demandons à tous les GT de veiller à ce que vos données personnelles soient traitées en toute légalité et conformément à la présente police et à nos instructions.